



HAL
open science

Analyser la politique économique à partir de facteurs sociaux. Le cas du "tournant de la rigueur" socialiste en 1983

Fabien Eloire, Thomas Dallery

► To cite this version:

Fabien Eloire, Thomas Dallery. Analyser la politique économique à partir de facteurs sociaux. Le cas du "tournant de la rigueur" socialiste en 1983. *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, 2023, *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, 34 (1er semestre), 10.4000/regulation.22026 . hal-04127221v2

HAL Id: hal-04127221

<https://hal.univ-lille.fr/hal-04127221v2>

Submitted on 18 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Fabien Eloire, Thomas Dallery

Analyser la politique économique à partir de facteurs sociaux

Le cas du « tournant de la rigueur » en 1983

L'article montre l'intérêt d'une approche interdisciplinaire pour analyser la prise de décision en matière de politiques économiques. Il prend appui sur l'exemple du « tournant de la rigueur » en France, opéré en 1983 par le gouvernement socialiste. Cet épisode demeure encore, 40 ans plus tard, une référence incontournable des débats politiques relatifs à l'exercice du pouvoir par les forces de gauche. Au travers de l'étude des fonds d'archive des conseillers de l'Élysée et de données macroéconomiques, l'article donne à voir l'évolution de la controverse entre partisans de la relance et avocats de la rigueur, en précisant les stratégies suivies par ces derniers pour emporter l'adhésion du président Mitterrand. Le « tournant » de la rigueur n'apparaît alors ni comme le seul produit de circonstances économiques (contrainte extérieure) imposant ce choix, ni comme le seul fruit d'une conversion idéologique (néolibérale) des gouvernants, ni enfin comme la seule conséquence d'un travail relationnel d'un front de conseillers, mais comme le produit de ces différentes causes.

Mots-clés : tournant de la rigueur, sociologie économique, construction des politiques économiques, dévaluation

Analyzing economic policy through social factors

The case of the “austerity turn” in 1983

The article shows the interest of an interdisciplinary approach to analyze decision making concerning economic policies. It uses the example of the "austerity turn" led in 1983 by the French socialist government. This episode remains, 40 years later, a key reference point in political debates on the exercise of power by the forces of the left. Through a study of the archives of the Élysée's advisors and the mobilization of macroeconomic data, the article shows the evolution of the controversy between the supporters of economic stimulus and the advocates of austerity, by specifying the strategies followed by the latter to win over President Mitterrand. The turn to austerity appears neither as the sole product of economic circumstances (external constraint) imposing this choice, nor as the sole fruit of an (neoliberal) ideological conversion of the government, nor as the sole consequence of the relational work of a front of advisors, but as the product of these different causes.

Keywords : austerity turn, economic sociology, economic policies' making, devaluation

Introduction

Le « tournant de la rigueur » constitue un épisode marquant de l'histoire politique française. Dans la mémoire collective, il désigne ce moment charnière au cours duquel la gauche, menée par le président François Mitterrand, renonce à appliquer son propre programme politique fondé sur une « relance » de l'économie, pour emprunter une autre voie fondée sur la « rigueur » budgétaire et monétaire (Hall, 1987 ; Halimi, 1992). Différentes explications ont été avancées à propos de cet épisode. L'une d'entre elles consiste à dire que ce « tournant » était inévitable en raison de la « contrainte extérieure » qui pesait sur la France dans le contexte de la mondialisation économique (Asselain, 2001). Une autre insiste sur un phénomène de « conversion » des élites politiques de gauche au néolibéralisme, une fois parvenues au pouvoir, conduisant à leur normalisation idéologique dans un contexte international propice (Jobert & Théret, 1994).

Des travaux d'histoire économique sont récemment venus nuancer ces hypothèses (Descamps & Quennouëlle-Corre, 2018). Premièrement, en remettant en cause l'idée même d'un « tournant » en mars 1983, arguant : d'abord que la politique de relance de mai 1981 avait été timide ; ensuite que très tôt, dès octobre 1981, le ministre de l'Économie, Jacques Delors, avait obtenu un gel des dépenses de 15 milliards de francs (Asselain, 2018) ; enfin qu'en juin 1982 le Premier ministre Pierre Mauroy avait été à l'origine d'un premier plan de rigueur (Fulla, 2018)¹. Deuxièmement, en soulignant que la politique de rigueur pratiquée par le gouvernement Mauroy n'avait rien de libérale et que, si « tournant » il y eût, celui-ci se produisit plutôt sous le gouvernement de Laurent Fabius, à partir de juillet 1984 (Fulla, 2018). Si cet article s'inscrit dans la lignée de ces récentes recherches, lesquelles renouvellent l'analyse du « tournant », son ambition consiste cependant autant à relire cette expérience historique déjà largement documentée qu'à élaborer un modèle d'analyse de la prise de décision en matière de politique économique sur les facteurs sociaux qui y conduisent. Prenant appui sur un corpus d'archives original de conseillers du cabinet de l'Élysée (voir l'encadré 1), l'article démontre en effet qu'au-delà des déterminismes économiques et idéologiques déjà soulignés, des explications en termes d'attributs sociaux ainsi que les stratégies collectives et relationnelles entre décideurs peuvent aussi être opérantes. S'appuyant sur une approche interdisciplinaire mêlant économie et sociologie, l'article met au jour une controverse où s'affrontent différentes représentations de l'économie, et la mise en œuvre, par certains conseillers, de stratégies argumentatives et relationnelles visant à emporter la conviction. Il souligne également l'effet, sur les choix de politique économique, du travail relationnel réalisé par ces acteurs (Lazega, 2013).

Afin d'étudier la fabrique de la politique économique, l'article propose une grille de lecture originale qui articule une métaphore heuristique, celle du pilotage aérien² à une conception spécifique de l'économie, celle de John Neville Keynes (1891) qui identifie trois registres de discours. Le sommet de l'État

¹ Les mesures prises sont « la limitation du déficit public à 3 % du PIB, la réforme du financement de l'UNEDIC et de la Sécurité sociale et, [mesure] phare du dispositif, une politique anti-inflationniste dirigiste prenant la forme d'un blocage temporaire des prix et des revenus pour une durée de six mois » (Fulla, 2018, p. 57).

² On trouve cette métaphore chez Lebaron : « La représentation de l'action publique comme "pilotage", avec la métaphore du "tableau de bord", s'impose dans la deuxième moitié du xx^e siècle, de même que le langage de la "comptabilité nationale" (PIB, déficit budgétaire, commercial, etc.) et plus largement de la macroéconomie (masse monétaire, inflation, etc.) » (2009, p. 278). On la trouve aussi dans les archives que nous mobilisons (voir l'encadré 1) : dans une note de conjoncture, Daniel Lebègue écrit ainsi : « le pilotage de l'économie requiert cohérence, patience et persévérance », AG/5(4)/2141 : « Conjoncture économique et sociale » (15 novembre 1981).

apparaît ainsi comme un cockpit au sein duquel les pilotes de l'appareil effectuent différentes opérations. Premièrement, ils examinent les indicateurs sur leur tableau de bord – c'est selon Keynes le registre de l'*économie positive* consistant à décrire la situation de l'économie telle qu'elle est. Deuxièmement, ils choisissent la destination de leur vol – c'est le registre de l'*économie normative* visant à énoncer ce qu'elle *devrait être*. Troisièmement, ils manœuvrent l'appareil dans un contexte « météo » plus ou moins incertain, pour le faire accélérer, ralentir, virer de bord ou changer d'altitude – c'est celui de l'*art de l'économie* consistant à choisir *comment* parvenir à destination. La pratique de cet art de l'économie conduit les acteurs à mobiliser, de façon plus ou moins consciente et pure, les théories et doctrines économiques qui sont disponibles à chaque époque (Lebaron, 2009 ; Gayon, 2017). Les archives de cabinets ministériels font figure de « boîte noire » de l'appareil permettant d'observer les pilotes en actes et d'étudier la genèse des controverses et débats qui s'y déroulent. Elles invitent ainsi à s'interroger sur les frontières entre l'économie et la politique. Dans sa première partie, l'article décrit le plan de vol pour l'économie française, prévu par les socialistes en 1981. Dans la deuxième, il décrit le détournement de l'appareil qui s'opère à partir de 1982. Enfin, dans la troisième partie, il présente l'itinéraire conduisant à la politique de rigueur décidée en 1983, donnant ainsi à voir la complexité du processus qui aboutit à une prise de décision politique particulière. Derrière une orientation de politique économique, il y a certes les préférences de l'exécutif qui arbitre, mais d'autres influences multiples (la fidélité au programme politique, les convictions de l'entourage de l'exécutif, l'évolution des circonstances économiques) aiguillent également la prise de décision. Prendre le « tournant » de la rigueur comme objet d'analyse permet de donner à voir l'ensemble de ces facteurs dont aucun ne suffirait, à lui seul, à expliquer la prise de décision politique.

Encadré 1. Sources et méthodologie

L'enquête s'appuie sur des données qualitatives et quantitatives issues du dépouillement d'archives de conseillers du cabinet de l'Élysée, François-Xavier Stasse, Elisabeth Guigou, Christian Sautter et Jean-Louis Bianco, conservées aux Archives nationales (sur le site de Pierrefitte-sur-Seine) et consultables après demande de dérogation³. Ces cotes appartiennent à un fonds volumineux, celui de la présidence de la République (6 700 cartons), soumis à un protocole de versement. Les collaborateurs de François Mitterrand avaient en effet pour consigne de remettre leurs dossiers au service des archives dès lors qu'ils ne leur étaient plus d'un usage courant. Classés dans des boîtes et des chemises thématiques⁴, les documents ne sont ni photographiables ni photocopiables. Lors de la consultation sur place au cours de quatre sessions (entre mars 2017 et janvier 2018), nous nous sommes concentrés sur la prise en note des documents les plus en lien avec notre sujet, la politique économique au moment du « tournant ». Finalement, nous avons retenu environ 170 documents, parmi lesquels 46 ont fait l'objet d'une analyse de contenu qualitative pour cet article. Ce corpus met en scène à la fois des conseillers de cabinet et des membres du gouvernement, ces derniers étant davantage destinataires que rédacteurs des notes qui s'échangent dans ce milieu. Apparaissent dans le corpus : le président de la République François Mitterrand, le premier ministre Pierre Mauroy, les ministres Jacques Delors (économie), Laurent Fabius (budget), Pierre Bérégovoy (affaires sociales), les conseillers de l'Élysée (aux quatre déjà cités s'ajoutent Jacques Attali et Alain Boubilil), de Rivoli⁵ (Jérôme Vignon, Jean-Baptiste de Foucauld, Philippe Lagayette), de Matignon (Daniel Lebègue, Jacques Fournier, Jean Peyrelevade),

³ Fonds Stasse : AG/5(4)/2141 - AG/5(4)/2163 - AG/5(4)/2164 - AG/5(4)/2136 ; Fonds Guigou : AG/5(4)/EG/241 ; Fonds Sautter : AG/5(4)/4338 - AG/5(4)/4324. La demande de dérogation a été accordée, en mars 2017, par de Dominique Bertinotti, mandataire de François Mitterrand.

⁴ Intitulées par exemple : « Mise en œuvre de la politique économique de la France 1982-1988 » ; « Financement de l'économie 1982-1983 » ; « Programme économique, financier, social du 25 mars 1983 » ; « Politique économique, préparation et déroulement de déjeuners et réunions 1984-1985 », etc.

⁵ Ancien emplacement du ministère de l'Économie et des Finances.

du budget (Patrick Ponsolle). Les documents cités dans cet article sont datés du 24 septembre 1981 au 23 décembre 1983, la décision du « tournant de la rigueur » ayant été prise le 21 mars 1983. Le contenu se présente sous forme de textes et de données chiffrées. Les textes sont généralement dactylographiés. Ils prennent la forme de courriers, de notes techniques, et de réflexions et avis personnels sur la situation économique du pays. Certains documents sont annotés manuellement par les dirigeants politiques ou les conseillers. Les données chiffrées prennent, quant à elles, généralement la forme de statistiques et de tableaux de bord synthétiques.

La grille d'analyse que nous avons adoptée s'articule autour de quatre thèmes. Nous recherchons tout d'abord les indicateurs cités par les acteurs dans leurs notes afin de reconstituer le « tableau de bord » qu'ils ont alors face à eux ; puis nous sommes attentifs aux objectifs qu'ils poursuivent ; ensuite, nous nous intéressons aux raisonnements théoriques qu'ils mettent en œuvre explicitement ou implicitement ; enfin, nous mettons en lumière le déroulement des controverses qui les opposent.

Le parti-pris de cet article est d'étudier un épisode historique notoire en privilégiant l'utilisation d'archives couplée à des faits stylisés, plutôt que la réalisation d'entretiens avec les acteurs du « tournant », qui se sont déjà très largement exprimés à ce sujet. Il existe en effet une très large littérature secondaire consacrée à cet événement (ouvrages journalistiques, autobiographies) que nous avons délibérément choisi de ne mobiliser que ponctuellement ici.

1. 1981 ou le plan de vol socialiste

On ne saurait comprendre les enjeux du « tournant de la rigueur » de 1983 sans en analyser le contexte antérieur. Dans une première section, nous rappelons la situation économique de la France à la veille de l'élection de François Mitterrand. L'étude du « legs giscardien » aux socialistes fournit une description du point de départ de leur politique économique (le point A). Dans une deuxième section, nous rappelons quelles étaient les ambitions initialement portées par les socialistes, leur programme, afin d'identifier la destination (le point B) et la trajectoire (l'itinéraire) alors envisagées pour l'économie française. Enfin, nous décrivons, dans une troisième section, les premières mesures de relance prises lors de leur arrivée au pouvoir et les effets de celles-ci. Cela permet de caractériser la première trajectoire de l'économie française sous la présidence socialiste.

1.1. La situation de départ : le legs giscardien

En matière de politique économique, un article célèbre de Nicholas Kaldor (1971) apporte deux idées centrales. D'une part, le fait que quatre indicateurs macroéconomiques permettent de décrire pédagogiquement la situation d'un pays : chômage, croissance, inflation et solde commercial. D'autre part, le fait que toute politique économique est nécessairement conflictuelle, car il n'est pas réellement possible d'améliorer simultanément ces quatre indicateurs. Si poursuivre en même temps des objectifs de croissance et d'emploi est envisageable (loi d'Okun), d'autres combinaisons sont beaucoup plus difficiles, voire contradictoires, comme la recherche simultanée de la baisse du chômage et de la désinflation (courbe de Phillips), ou celle d'un rétablissement de l'équilibre extérieur tout en augmentant la croissance (loi de Thirlwall).

Kaldor a inspiré la création d'un outil, le « carré magique⁶ », un cadran dont les branches sont les quatre indicateurs suscités et qui, une fois reliés, forment un quadrilatère qui constitue une repré-

⁶ Appelé ainsi car, comme on vient de le voir, parvenir à poursuivre simultanément les quatre objectifs relèverait de la « magie ».

sentation simplifiée de la situation économique. Il est alors possible d'interpréter le quadrilatère obtenu : plus sa forme est équilibrée et plus sa surface est importante, plus l'économie se rapproche de la situation idéale d'un point de vue purement macroéconomique.

Si le carré magique de Kaldor peut de nos jours apparaître comme un outil daté, utilisé uniquement à des visées pédagogiques dans des cours d'économie, nous le mobilisons ici pour présenter rapidement la situation économique française de l'époque, et ce, pour deux raisons. La première, c'est tout simplement que les données utilisées par les acteurs du « tournant » sont structurées en catégories qui reprennent les quatre objectifs précédents, ces derniers incarnant les grands équilibres macroéconomiques à respecter. La deuxième raison est que Kaldor a côtoyé certains acteurs du « tournant » : Attali (1993) mentionne ainsi deux rencontres en 1982 et 1983.

Le « carré magique » constitue donc un tableau de bord de la situation économique à un instant précis, mais aussi de son évolution. Si l'on examine les carrés magiques des années 1978 à 1980, on peut rendre plus saillantes les difficultés économiques de la fin du mandat de Valéry Giscard d'Estaing (voir la figure 1), et décrire plus précisément le « legs giscardien » aux socialistes (Halimi, 1992, P.P.P. 503-504). On constate alors que la surface ne fait que rétrécir, et que les quadrilatères s'emboîtent à la manière de poupées russes. Cette période se caractérise donc par une contraction de l'économie française à tous les niveaux. Au-delà des difficultés macroéconomiques que dévoilent ces carrés magiques, d'autres éléments de diagnostic méritent d'être mentionnés. Jean-Charles Asselain (2018, p. 26-28) souligne la dégradation importante des profits des entreprises à la suite du premier choc pétrolier, qui a notamment réduit leur capacité d'investissement. Par conséquent, le taux d'investissement chute dès 1975. Même si cette dégradation est en partie compensée par l'État grâce à une dynamique d'investissement public direct, en faveur développement du TGV (train à grande vitesse) ou du nucléaire (Margairaz, 2009), elle accroît un retard de compétitivité déjà compliqué par le contexte d'un franc surévalué. Plus particulièrement dans l'industrie, la dynamique est mauvaise dès la fin des années 1970.

Figure 1. Comparaison des « carrés magiques » de l'économie française de 1978 à 1980

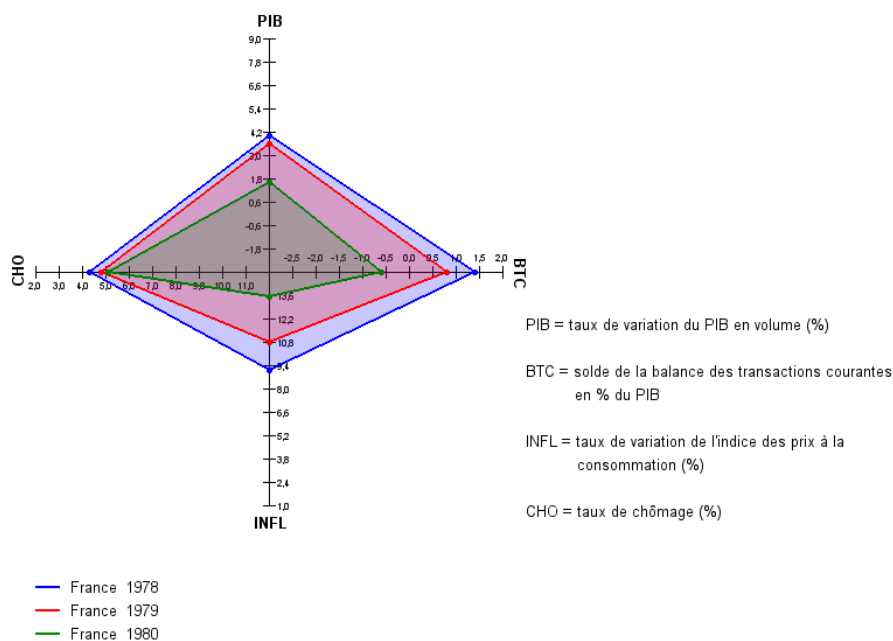


Figure élaborée à partir du site : <http://www.ses.ac-versailles.fr/extras/bd/carre/carre.html>, Groupement d'expérimentations pédagogiques de sciences économiques et sociales de l'académie de Versailles, conception et réalisation : Bruno Déchamps (sources des données : Banque Mondiale, Fonds Monétaire International, OCDE, Insee, Banque de France).

Cette situation se développe sous un gouvernement de droite qui poursuit une politique économique « antikeynésienne et monétariste » (Halimi, 1992, P. 500). Sur le plan budgétaire, après une éphémère

relance de Jacques Chirac en 1975⁷, Raymond Barre mène des politiques d'austérité dès 1978 (Charles, Dallery & Marie, 2019). Conformément aux préceptes des politiques de l'offre, le gouvernement cherche à rétablir les profits des entreprises dans l'espoir de voir ces derniers réinvestis de manière à faire redémarrer la croissance (Asselain, 2018, p. 26). La politique barriste peut alors apparaître comme une forme de « libéralisme contrarié » (Margairaz, 2010). Malgré une petite relance électoraliste en toute fin de mandat, le déficit budgétaire français semble être en meilleure posture que celui de l'Allemagne de l'Ouest (Warlouzet, 2018, p. 95-96). Sur le plan monétaire, l'inflation française est plus prononcée qu'en Allemagne au cours de la même période, ce qui pousse la Banque de France à maintenir des taux d'intérêt nominaux notablement plus élevés. Les taux français et allemands divergent dès 1975 (voir la figure 2). En 1979, une hausse des taux s'enclenche, qui atteint son pic précisément lors de l'élection présidentielle de 1981, manifestation directe de la dégradation des anticipations des marchés par rapport à l'accession au pouvoir des socialistes. Même si la politique monétaire de la Banque de France peut être qualifiée de monétariste du fait du ciblage de l'offre de monnaie⁸, elle n'est pas pour autant restrictive entre 1974 et 1979 – les taux d'intérêt réels restent négatifs ou quasi-nuls – mais elle le devient à partir de 1980 avec des taux en augmentation nette. Si Vesperini (1993) tient à apporter quelques nuances dans ce bilan globalement sombre pour vanter les mérites de la politique de Barre⁹, c'est donc dans un contexte économique délicat que s'effectue l'arrivée au pouvoir des socialistes. En termes d'*économie positive*, comme le résume J. Vignon : « [en] mai 1981 l'économie française venait d'éprouver les conséquences d'une nouvelle récession. [...] [La] production industrielle avait baissé de 3,6 % entre le 1^{er} trimestre 1980 et le 1^{er} trimestre 1981. [...] [Le] chômage s'accroissait de 280 000 personnes. Simultanément le rythme annuel de l'inflation se maintenait à 14 % l'an¹⁰. »

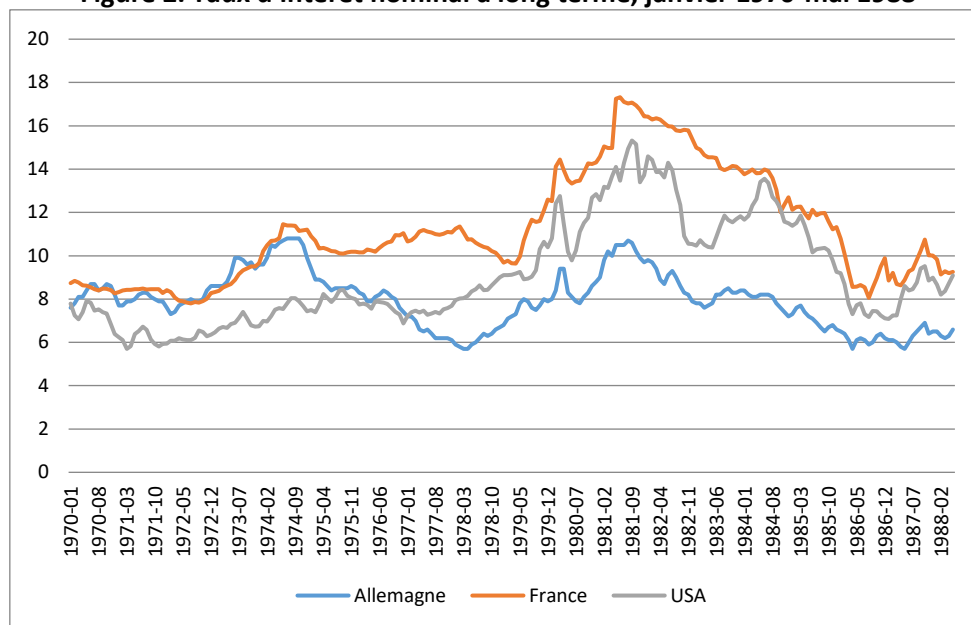
⁷ Qui creuse le déficit public de près de 3 % du PIB. Pour une comparaison entre les relances de 1975 et 1981, voir Fonteneau et Gubian (1985). Ils soulignent que les dépenses de la droite sont plus ponctuelles et conjoncturelles, quand celles de la gauche sont plus structurelles et difficiles à remettre en cause.

⁸ Selon Monnet (2015, p. 168), il faut cependant nuancer ce point. Même si la Banque de France pratique le ciblage de la croissance de l'agrégat monétaire M2 depuis 1973, « [i]l serait cependant trompeur de voir dans ce changement une conversion de la Banque de France au monétarisme ». D'une part, les économistes de la Banque seraient sceptiques quant à l'opérationnalité d'objectifs de progression de la masse monétaire. D'autre part, ils auraient désormais une vision de l'inflation qui ne serait pas toujours un phénomène monétaire.

⁹ La France n'aurait pas moins bien traversé les chocs pétroliers que les autres pays développés.

¹⁰ AG/5(4)/2141 : « Le point sur la situation économique » (29 avril 1982).

Figure 2. Taux d'intérêt nominal à long terme, janvier 1970-mai 1988



Source : OCDE, Statistiques monétaires et financières mensuelles (PIE)

1.2. L'itinéraire prévu : le Projet et le Programme socialiste

Afin de comprendre la politique économique menée par les socialistes nouvellement élus, intéressons-nous au programme qu'ils défendent lors de la campagne électorale sur la base de deux documents antérieurs à celle-ci, à savoir leur *Projet*, paru en 1980, et leur programme établi dans les premiers mois de 1981.

Le *Projet socialiste pour la France des années 1980* est un ouvrage de 400 pages, dans lequel les socialistes posent les grands principes de leur politique, critiquent l'« économisme » et la « logique libérale » du pouvoir en place et contestent son choix d'ouvrir l'économie française par les exportations, comme de la spécialiser dans l'industrie des nouvelles technologies et dans les services. Ils fustigent ces « nouveaux économistes, disciples de l'école de Chicago » qui exaltent « les lois du marché » et leur opposent un « appareil productif diversifié », un « protectionnisme » raisonné et la « restauration de mécanismes de planification ». Les auteurs affirment que « le plein emploi est possible » et soulignent leur différence avec la droite dans la hiérarchie des objectifs économiques : pour eux, lutter contre le chômage est prioritaire.

Ces grands principes sont traduits en mesures concrètes dans le programme du parti, intitulé *110 propositions pour la France* (P.S., 1981). Celles-ci comportent un volet économique intitulé « l'emploi et la croissance sociale par la maîtrise de l'économie », et prévoient une « relance économique » par une politique budgétaire expansionniste, une action sur l'industrie, une augmentation du pouvoir d'achat, la création d'emplois publics, des grands travaux, la construction de logements sociaux et d'équipements collectifs.

Cependant, un découplage s'opère progressivement entre le *Projet* et le programme. Notamment, sur la question essentielle de la politique monétaire, la ligne socialiste devient confuse. Dans leur *Projet*, les socialistes dénoncent l'appartenance du franc au système monétaire européen (SME)¹¹. Ils ont en effet bien identifié l'un des problèmes structurels de l'économie française, à savoir « l'étau » représenté par « la contrainte extérieure » (Asselain, 2001) et considèrent qu'il sera nécessaire de sortir de ce carcan monétaire. Pour desserrer la contrainte, ils envisagent de lancer des actions industrielles

¹¹ Le SME succède au « serpent monétaire », dispositif actif de 1972 à 1978, dont le franc était sorti par deux fois en 1974 et 1976.

« afin de reconquérir le marché intérieur et de créer des emplois » et, pour redonner de la compétitivité aux productions françaises, de dévaluer le franc, ce qui occasionnera une sortie (au moins temporaire) du SME. Cependant, cette analyse se trouve ensuite progressivement amendée. En effet, le programme ne comporte aucune proposition concrète envisageant de dévaluer ou de sortir du SME. Ce flottement traduit en fait l'absence de consensus interne sur les questions monétaire et budgétaire d'un Parti socialiste en proie à une « bipolarisation » (Fulla, 2016, p. 365-366) : d'un côté, le courant rocardien, qui assume une ligne « réaliste » et prône « *la rigueur en matière économique* » ; de l'autre, les courants chevènementiste et mitterrandien, qui refusent toute idée « *d'aménager le libéralisme* » et mobilisent la rhétorique de la « *rupture* » avec le capitalisme. Si le rapport de force est d'abord défavorable à la « deuxième gauche » rocardienne¹², le programme est ensuite rédigé par une petite équipe autour de Pierre Bérégovoy, qui lui donne une tonalité plus consensuelle (Fulla & Tracol, 2015, p. 273).

Héritier d'une situation économique dégradée, le sommet du pouvoir exécutif est aussi entouré d'un Parti socialiste connaissant des divisions internes sur les sujets économiques. L'élection met cependant ces éléments en sourdine et les premiers temps du mandat semblent être ceux de la fidélité au programme politique.

1.3. Les premiers mouvements de l'appareil : la relance et ses effets

En mai 1981, la politique de relance mise en œuvre par le gouvernement comporte les mesures suivantes sur le pouvoir d'achat et contre le chômage : les minima sociaux sont augmentés de 25 %, le SMIC, de 8 %, 170 000 fonctionnaires sont embauchés. À cela s'ajoute la nationalisation progressive d'entreprises (Margairaz, 2001 ; Fulla, 2017 ; Morin, 2020) en vue de construire un pôle public dans le domaine de l'industrie (Thomson, Saint-Gobain, Usinor, etc.) et de la finance (Société Générale, BNP, Crédit Lyonnais, Crédit Mutuel, CIC, etc.). Par la suite, de nombreuses mesures sociales sont mises en œuvre, telles que l'instauration de la cinquième semaine de congés payés, le passage aux 39 heures de travail hebdomadaires, l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans, la création de l'impôt sur les grandes fortunes, l'augmentation des prestations sociales (Fonteneau & Muet, 1983). L'itinéraire socialiste tel qu'il était esquissé dans le *Projet* et le programme semble donc être suivi dans les premiers mois du septennat. Cependant, pour s'en assurer, il convient aussi de regarder si les effets de ces premières mesures sont au rendez-vous, et si l'appareil économique français se déplace bien dans la direction souhaitée.

J. Vignon, conseiller au cabinet du ministre de l'économie, réalise régulièrement pour Jacques Delors des « tableaux de bord conjoncturels » à partir des données de l'INSEE, où il détaille l'évolution sur six mois d'une vingtaine d'indicateurs statistiques¹³. Il les organise en quatre grandes rubriques qui rappellent les quatre indicateurs de Kaldor : 1) activité, volume, 2) prix, salaire, 3) emploi, chômage et 4) commerce extérieur.

En novembre 1981, il établit un canevas de statistiques en vue d'une communication en conseil des ministres¹⁴. En somme, il s'agit d'un point d'étape permettant de vérifier l'adéquation entre l'avancée de l'économie et l'itinéraire prévu. J. Vignon y fait le constat qu'« une amélioration sensible du climat économique général est en marche » mais aussi que « la conjoncture internationale encore médiocre appelle à une grande vigilance ». Ses chiffres font nettement apparaître le problème de l'économie française à cette période (voir le tableau 1). Alors qu'en pleine relance du pouvoir d'achat, les ménages

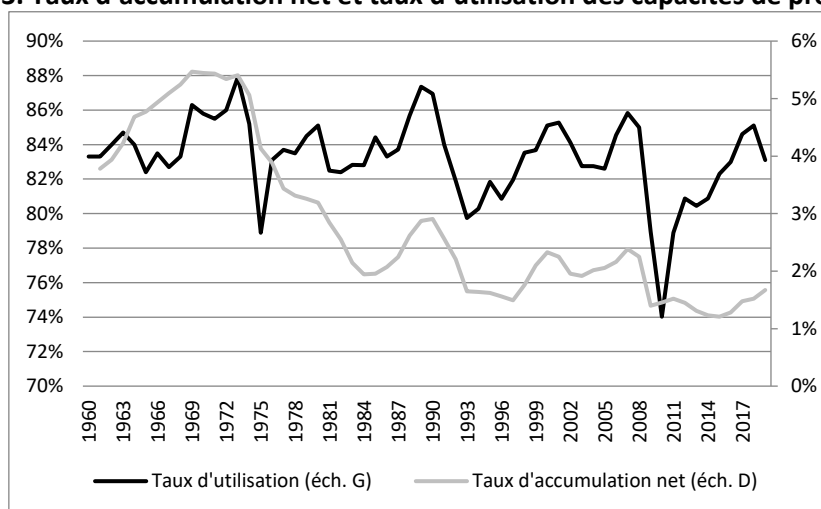
¹² La ligne de François Mitterrand est victorieuse au congrès de Metz du 6 au 8 avril 1979 (Simon, 2014).

¹³ AG/5(4)/2141 : pour les mois de novembre 1981 à avril 1982.

¹⁴ AG/5(4)/2141 : « Canevas de la communication au conseil des ministres » (16 novembre 1981).

ont une consommation dynamique (+3,1 % sur un an) tandis que les entreprises françaises, elles, apparaissent en sous-investissement (-2,0 %)¹⁵. Cependant, au début des années 1980, les capacités de production ne paraissent pas particulièrement surutilisées (le taux d'utilisation correspond à sa moyenne de longue période) et les entreprises françaises semblent en mesure de répondre au supplément de demande issu du plan de relance initial.

Figure 3. Taux d'accumulation net et taux d'utilisation des capacités de production



Source : INSEE pour les taux d'utilisation de l'industrie manufacturière et AMECO pour le taux d'accumulation net (calculé comme le taux de variation du stock de capital net).

Il est communément dit de la relance de 1981 qu'elle aurait surtout stimulé les importations, ce qui aurait réduit son efficacité pour relancer l'emploi, tout en contribuant à creuser le déficit commercial. Cela ne semble cependant pas particulièrement avoir été le cas si l'on considère les chiffres avancés par J. Vignon en novembre 1981 : certes, la relance de la consommation au deuxième trimestre (+1,3 %) a contribué à doper les importations (+1,8 %) après un premier trimestre où elles s'étaient nettement contractées (-2,6 %), mais, alors que la consommation reste dynamique au troisième trimestre (+1,1 %), les importations se stabilisent (+0,1 %). Du point de vue de l'exécutif, en novembre 1981, la fuite en importations n'apparaît sans doute pas comme un phénomène massif remettant en cause l'efficacité de la politique de relance¹⁶. De plus, le gouvernement se résout à une légère dévaluation de 3 % le 4 octobre 1981. Cette baisse du franc renchérit immédiatement le prix des importations, ce qui est susceptible à terme de les décourager en partie.

¹⁵ Ce qui est le cas depuis le milieu des années 1970 : la baisse de la part des profits dans la valeur ajoutée a pu conduire à ce qu'on pourrait appeler une grève de l'investissement.

¹⁶ Les données disponibles aujourd'hui confirment ce que soulignaient déjà celles produites par J. Vignon : les importations n'ont pas dérapé en 1981, puisqu'elles ont même baissé de 1,4 % par rapport à l'année 1980 (données AMECO pour les importations en volume).

Tableau 1. Les chiffres de l'économie française établis par J. Vignon pour le gouvernement, en novembre 1981

	4 ^e trim 1980	1 ^{er} trim 1981	2 ^e trim 1981	3 ^e trim 1981	Glissement sur un an
PIB	0	-1	1,2	0,4	0,6
Consommation	0,7	0	1,3	1,1	3,1
Exportations	1,6	0,2	7,1	0,1	9,0
Importations	0,5	-2,6	1,8	0,1	-0,4
Investissement des entreprises	1,3	-1,7	-0,8	-0,8	-2,0

Source : Archives Nationales, cote AG/5(4)/2141 (fonds Stasse), note de Jérôme Vignon datée du 16 novembre 1981, intitulée « Canevas de la communication au conseil des ministres ».

Dans sa note de novembre 1981, J. Vignon remarque que si la France « a pris une certaine avance en matière de croissance économique » (+0,6 %), son « déficit commercial tend à s'aggraver vis-à-vis des pays de la CEE à monnaie forte, des États-Unis, et du Japon », et il ajoute que cette situation « restera précaire pendant plusieurs mois ». Pourquoi les chiffres du commerce extérieur le préoccupent-ils tant ? Parce que c'est une variable clé, qui est scrutée par les marchés financiers, et il considère que son évolution négative pourrait enclencher une spirale spéculative. Comme la dévaluation du franc qui a été réalisée en octobre 1981 mettra plusieurs mois à produire tous ses effets, J. Vignon prévient donc que le franc pourrait être amené à subir « de fortes pressions au sein du SME ». En effet, la détérioration persistante, à court terme, du commerce extérieur pourrait inciter les spéculateurs à anticiper une nouvelle dévaluation et à se débarrasser précipitamment de leurs francs, poussant son cours à la baisse. Dans ce processus spéculatif auto-réalisateur, les autorités monétaires seraient alors obligées de dévaluer à nouveau, plus rapidement qu'elles ne l'auraient souhaité. Une fois enclenché, ce mécanisme spéculatif aurait toutes les chances de mener le franc vers son cours plancher au sein du SME¹⁷. Les autorités monétaires seraient alors obligées de lutter en engageant leurs réserves de change pour défendre le cours du franc, et son maintien dans le SME. Ainsi, derrière cette inquiétude sur la situation du commerce extérieur en novembre 1981, pointent donc en réalité des craintes sur le maintien du franc au sein du SME, que la dévaluation d'octobre 1981 n'a pas permis d'effacer.

Quelques mois plus tard, dans un « point sur la situation économique¹⁸ » daté d'avril 1982, J. Vignon, encore, dresse un nouveau bilan dans lequel il estime que la relance, qu'il qualifie de « mesurée », a produit des « résultats significatifs » sur la croissance, l'amélioration du climat des affaires, le marché du travail et l'inflation. Il se félicite de « l'expérience de ces derniers mois [qui] montre que la politique économique a pu inverser les tendances profondes à l'aggravation de la récession observée par ailleurs ». Si la situation est loin d'être parfaite (le chômage et l'inflation persistent à des niveaux élevés, le déficit commercial et les finances publiques inquiètent), l'itinéraire choisi semble montrer son efficacité à atteindre certains des objectifs initialement fixés.

2. 1982 ou le détournement de l'appareil

Avant que le « tournant » de la rigueur ne soit définitivement pris en mars 1983 par F. Mitterrand, l'année 1982 voit l'itinéraire initial en faveur de la relance remis en cause de différentes manières. Le travail préparatoire au « tournant » de 1983 se produit donc dès 1982 lorsque certains arguments s'attachent à souligner l'exceptionnalité française – la comparaison faisant souvent office de raison

¹⁷ Le taux de change d'une monnaie par rapport à une autre doit se situer dans la limite d'une bande de fluctuations de plus ou moins 2,25 % à l'origine du SME. Ces bandes ont dû être élargies en 1993 à plus ou moins 15 %, ce qui marque, en pratique, la mort du SME.

¹⁸ AG/5(4)/2141 : « Point sur la situation économique » (29 avril 1982).

dans les débats de politique économique. La remise en cause progressive de la relance passe également par la prescription de nouveaux objectifs pour la politique économique, et notamment la transformation de ce qui est traditionnellement un outil de celle-ci, le taux de change, en un but en soi. Enfin, la contestation va se structurer à travers la sélection d'indicateurs ayant tendance à exagérer la gravité de certains problèmes. Volonté de se conformer à ce qui se fait ailleurs, modification des objectifs à atteindre, biais dans le choix des indicateurs : voilà trois stratégies habituelles pour peser sur une décision politique. Nous allons désormais les aborder successivement pour montrer comment elles ont participé à créer les conditions du « tournant ».

2.1. La France à contre-courant du reste du monde

Une leçon importante de l'article de Kaldor est, on l'a vu, le caractère conflictuel de toute politique économique, tous les objectifs ne pouvant pas forcément être atteints en même temps. Arrivés au pouvoir respectivement en 1979 au Royaume-Uni et en 1980 aux États-Unis, Margaret Thatcher et Ronald Reagan affirment un nouvel ordre de priorités pour les politiques économiques, celui de la lutte contre l'inflation. Si, pour ces pays, il s'agit d'une nouveauté, l'Allemagne de l'Ouest possède quant à elle de longue date la tradition d'une monnaie forte que l'inflation ne doit pas mettre en danger. Des politiques claires visant à ralentir la hausse des prix et des salaires sont donc entreprises dans les pays anglo-saxons avant l'arrivée au pouvoir des socialistes en France (Warlouzet, 2018, p. 96-97). Là où la France propose des nationalisations, on assiste plutôt, ailleurs, à une réaffirmation de la primauté du marché au détriment de l'intervention de l'État.

Dans leur programme de mai 1981, les socialistes proposent une hiérarchie différente entre les objectifs en mettant en avant « l'emploi et la croissance sociale par la maîtrise de l'économie ». Cependant, à la fin de l'année 1981, D. Lebègue, conseiller à Matignon, évoque déjà non plus une, mais deux priorités : l'emploi et l'inflation. Dans ces deux domaines, selon lui, le bilan est mitigé : la courbe du chômage ne s'est pas inversée, et l'inflation n'a pas décéléré. « Nous sommes dans la période difficile, écrit-il, il faut éviter d'accélérer le mouvement et a fortiori de changer de cap [...]. Les règles du jeu ont été définies, il faut maintenant s'y tenir avec calme et résolution¹⁹ ». On peut pourtant déjà observer l'efficacité de la relance au travers du différentiel de croissance entre la France et le reste du monde. La croissance française, qui était de 1,1 % en 1981 en volume, passe à 2,5 % en 1982 : l'accélération est donc nette. Mais, outre-Atlantique, la dynamique est inverse : de 2,5 % en 1981, la croissance américaine en volume connaît une récession en 1982, équivalente à -1,8 %, elle est donc à l'arrêt et ne peut pas venir en aide aux exportations françaises. Dans une moindre mesure, l'Allemagne de l'Ouest (-0,4 %), les Pays-Bas (1,2 %) ou la Suisse (-1,3 %) connaissent également une récession cette année-là. Ces écarts dans le rythme de la croissance permettent d'estimer à gros traits l'efficacité de la relance française.

Cette supériorité de la croissance française a cependant un inconvénient majeur : en étant à contre-courant du contexte international, la politique de relance renforce la contrainte extérieure (Thirlwall, 1979). La récession économique que connaissent les partenaires commerciaux de la France limite les débouchés pour ses exportations. De plus, la dynamique de l'économie nationale stimule les importations françaises qui progressent en volume de + 3,6 % en 1982, tandis qu'elles reculent aux États-Unis, de 1,3 %, de 0,8 % en Allemagne, de 1,1 % aux Pays-Bas et de 0,5 % en Suisse. La politique gouvernementale et la conjoncture internationale sont donc en discordance (Margairaz, 2001, p. 335). Si le reste du monde avait eu une orientation similaire à celle de la France, les exportations de celle-ci auraient pu augmenter davantage, et le poids de la contrainte extérieure se réduire. Malgré la dévaluation consentie en octobre 1981, le déficit commercial reste donc préoccupant.

L'année 1982 marque un changement graduel de la hiérarchie des priorités du gouvernement. Au sein des principales entités, différents membres commencent en effet à s'inquiéter. En mars 1982, F.-X. Stasse considère que « le gouvernement se trouve au milieu du gué. Il peut revenir sur ses pas et

¹⁹ AG/5(4)/2141 : « Conjoncture économique et sociale » (15 novembre 1981).

chercher par une politique de compression de la demande à accélérer la désinflation et à réduire le déficit extérieur », soit prolonger la relance. Pour lui, « ces deux voies se heurtent à des difficultés sans doute insurmontables : accélération du chômage dans un cas, crise financière dans l'autre²⁰ ». J. Fournier, conseiller à Matignon, souligne, lui, dans une note l'existence d'un glissement progressif de la hiérarchie des priorités de l'exécutif : « la politique du gouvernement a donné dès le départ la priorité à l'objectif d'amélioration de la situation de l'emploi par une relance de la croissance [...]. Après le réajustement monétaire du mois d'octobre, la prise en compte des préoccupations financières a conduit, sans remettre en cause cette priorité, à mettre davantage l'accent sur la lutte contre l'inflation et sur la rigueur budgétaire ». Face à ce changement sensible d'orientation économique, il met en garde : « le risque me paraît être maintenant que si l'on devait aller plus loin dans cette voie, de devoir en arriver à la remise en cause de la priorité initialement fixée²¹ ». De même, A. Boulil s'inquiète du changement d'orientation : « Depuis quelques semaines, le gouvernement semble retrouver des accents barristes pour traiter les questions budgétaires et les problèmes monétaires internationaux. Cette note a pour objet de rappeler quelques évidences dont les socialistes faisaient la base de leurs critiques lorsqu'ils étaient dans l'opposition²² ». L'arbitrage opéré par le gouvernement semble donc glisser en faveur de la lutte contre l'inflation et de la recherche de l'équilibre budgétaire, au détriment de la politique de relance qui se trouve de plus en plus ouvertement remise en cause.

À la même période, P. Ponsolle, conseiller au ministère du Budget, dresse un bilan de la politique économique qui, selon lui, « sans être catastrophique n'est pourtant pas acceptable²³ ». Se basant sur des projections réalisées par la direction de la Prévision, il considère que les chiffres « décrivent lucidement les limites de la politique économique du gouvernement », dont les résultats lui apparaissent « insuffisants en trois domaines principaux : lutte contre le chômage, lutte contre l'inflation, montée des prélèvements obligatoires ». Il plaide donc explicitement pour « une réorientation de la politique économique ». Quelques jours plus tard, J. Attali, conseiller à l'Élysée, écrit lui aussi que « le prolongement de la situation actuelle n'est pas acceptable²⁴ ». Il souligne les résultats positifs de la relance, mais estime nécessaire de passer à « une nouvelle étape de la politique économique, qui accélère l'actuelle sans la remettre en cause ».

Parmi les moyens que J. Attali conseille d'adopter, il évoque la politique monétaire : « dévaluer en même temps que les Allemands réévalueront : il faut un écart global de 12 %. À défaut, il faudra flotter ». Ici, la notion de « flottement » est une autre manière de dire qu'il faudra sortir le franc du SME, ce qui aura pour conséquence une baisse de sa valeur et permettra de rétablir le commerce extérieur après une période de transition. La relance interne sera alors possible, mais la baisse du taux de change augmentera le prix des biens venant de l'étranger, ce qui aura aussi des répercussions sur le pouvoir d'achat des ménages. Cette option est d'abord écartée par F. Mitterrand²⁵, mais commence à être réenvisagée, comme le confirme une note de C. Sautter, conseiller à l'Élysée : « Il me semble nécessaire de définir la stratégie française vis-à-vis du franc : réajustement important au sein du SME durant l'été ou l'automne [...] ? La sortie du SME n'est pas totalement exclue²⁶ ». Mais en juin 1982, c'est finale-

²⁰ AG/5(4)/2141 : « Projet de note de conjoncture : conjoncture et perspectives économiques » (19 mars 1982).

²¹ AG/5(4)/4324 : « Politique économique et sociale » (6 avril 1982).

²² AG/5(4)/4324 : note de réflexion personnelle « Le budget et le Franc » (5 avril 1982).

²³ AG/5(4)/2163 : « Évolution de l'économie française en 1982 et 1983 » (19 mai 1982).

²⁴ AG/5(4)/2163 : note (26 mai 1982).

²⁵ Dans les premiers jours de son septennat, des membres du gouvernement tels J.-P. Chevènement et M. Rocard sont partisans de dévaluer immédiatement, fortement et unilatéralement.

²⁶ AG/5(4)/4324 : « Le Franc » (4 juin 1982).

ment le scénario d'une deuxième dévaluation (après celle d'octobre 1981) qui est retenu : tout en demeurant au sein du SME, le franc est contraint de voir à nouveau sa valeur diminuer, tandis que le mark, le florin et d'autres monnaies sont réévaluées.

En 1983, alors même que la situation du commerce extérieur s'est améliorée, la question de la sortie du SME n'apparaît plus comme une option lointaine puisqu'elle fait l'objet d'un scénario précis²⁷. Celui-ci est toutefois encore loin de faire consensus, et ce sont deux options qui commencent à s'opposer : soit prolonger la relance et rééquilibrer le commerce extérieur par une dévaluation forte qui implique une sortie, au moins temporaire, du SME, soit arrêter la relance et mettre en œuvre une politique de rigueur afin de faire disparaître le différentiel de croissance, et normaliser ainsi la politique française.

2.2. Une nouvelle hiérarchisation dans les objectifs

Entre les deux options, les conseillers hésitent. Dès le mois de mars 1982, F.-X. Stasse, conseiller à l'Élysée, constate un ralentissement de la croissance lié à l'« épuisement des mesures de relance » et à une « faiblesse de la reprise de l'investissement » des entreprises²⁸. Face à cela, il suggère d'engager le pays dans une « seconde étape » qui concentrerait l'effort « sur un petit nombre de priorités ». Il préconise une politique « la plus restrictive possible en ce qui concerne les dépenses budgétaires », qui aurait « l'avantage de la rigueur, qui seule peut permettre de protéger le franc ». A. Boubilil, lui aussi conseiller à l'Élysée, lui répond qu'il « exagère les risques de dérapage financier extérieur comme intérieur. Il ne faut pas tomber dans la psychose actuelle ! ». Dans une autre note, A. Boubilil poursuit son interrogation sur une dramatisation excessive de la situation : « La politique budgétaire menée depuis juin 1981 est une politique prudente. Or l'opinion publique française et internationale est persuadée du contraire. Ce contresens n'a pas uniquement pour responsable les médias : la gauche a un complexe de culpabilité financière [...]»²⁹. Quant à J. Attali, il considère qu'« il y a des résultats positifs, mais insuffisamment soulignés³⁰ » et met aussi en garde contre une politique qui chercherait à trop privilégier la lutte contre l'inflation : « ralentir plus vite l'inflation aurait entraîné 500 000 chômeurs de plus et la baisse du pouvoir d'achat pour les classes populaires ». Ainsi, entre les conseillers de l'Élysée, deux lignes se dessinent : si J. Attali et A. Boubilil reconnaissent les réussites de la relance et souhaitent la poursuivre, F.-X. Stasse, E. Guigou et C. Sautter expriment plutôt leur préférence pour un changement de cap.

Parmi les arguments qui s'échangent, un point intéressant apparaît : alors que traditionnellement, c'est sur le taux de change que les autorités monétaires cherchent à influencer pour atteindre un objectif de croissance ou d'équilibre extérieur, F.-X. Stasse renverse la logique et la protection du franc devient un objectif en lui-même, la politique de rigueur un outil au service du maintien du franc dans le SME. La politique de change devient ainsi une contrainte à respecter. Ce changement de conception, où la politique budgétaire se subordonne à un objectif monétaire finira, par la suite, par être adopté par de plus en plus de conseillers.

Le gouvernement arrive à un moment charnière et une première inflexion est tout de même donnée à la politique économique malgré les réticences. Le 13 juin 1982, P. Mauroy et J. Delors accompagnent la deuxième dévaluation d'un dispositif comprenant des mesures de rigueur budgétaire. Le document de communication diffusé à la presse³¹ continue de mentionner les objectifs socialistes initiaux de croissance et d'emploi, mais ils n'apparaissent plus comme prioritaires. En revanche, la lutte contre

²⁷ AG/5(4)/EG/241 : « Mise en œuvre économique d'une sortie du SME » (8 mars 1983).

²⁸ AG/5(4)/2141 : « Projet de note de conjoncture » (19 mars 1982)

²⁹ AG/5(4)/4324 : note de réflexion personnelle « Le budget et le Franc » (5 avril 1982).

³⁰ AG/5(4)/2164 : « Projet de stratégie économique » (26 mai 1982).

³¹ AG/5(4)/2164 : « Réduire rapidement le taux d'inflation à 10% e 1982 et 8% en 1983. Sans casser la croissance et en poursuivant la lutte contre le chômage » (13 juin 1982).

l'inflation devient prioritaire et des objectifs chiffrés sont annoncés (passer à 10 % en 1982, 8 % en 1983). Parmi les mesures prises, la plus importante est le « blocage des prix » pendant quatre mois, et la sortie de ce blocage par des négociations très encadrées (3 % de hausse maximum). À cela s'ajoutent la « modération des augmentations de revenus », et la « maîtrise des finances publiques » et des dépenses sociales. Le « tournant » de mars 1983 n'est donc pas sans précédent : dès juin 1982, une nouvelle orientation marquée par la rigueur et la lutte contre l'inflation, s'impose déjà.

2.3. Une instrumentalisation de certains indicateurs pour condamner l'itinéraire initial

À la charnière des années 1982-1983, les tensions s'exacerbent entre partisans des deux camps. Dans un contexte d'incertitude sur l'évolution de l'environnement international, les acteurs cherchent à appuyer leurs arguments sur des indicateurs chiffrés. Les ministres détenteurs de capital politique (Eloire, 2020) ne maîtrisent pas nécessairement tous les mécanismes économiques que leurs conseillers ont en tête. Entre les premiers qui valorisent avant tout la fidélité à un programme politique et les seconds qui s'attachent à des discussions techniques, le dialogue est parfois difficile.

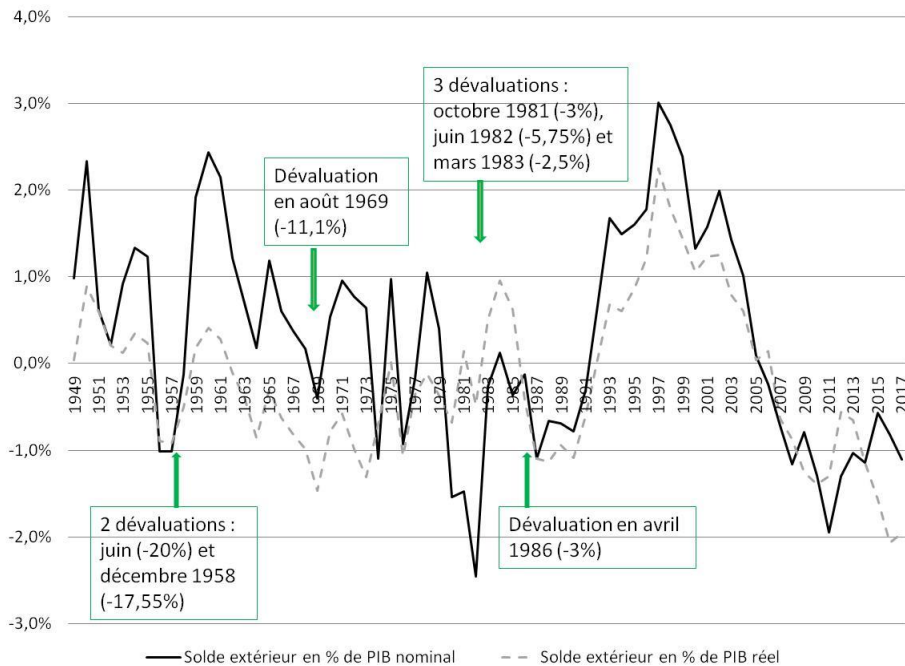
Du côté des partisans de la rigueur, des notes classées « confidentiel » sont régulièrement rédigées au sujet de l'évolution des réserves de change, indicateur essentiel, on l'a vu, en cas de mouvement spéculatif contre le franc. Dans l'une d'entre elles, E. Guigou, conseillère à l'Élysée, signale que ces réserves sont « constituées en totalité par des ressources empruntées³² ». Dans une autre, elle conclut que « l'endettement net en 1982 [...] est entre 9 et 12 milliards de dollars³³ ». Si ces réserves devaient s'avérer insuffisantes pour faire face à une attaque sur les marchés financiers, la sortie du SME ne serait alors même plus un choix, mais une obligation. C'est pourquoi les conseillers s'attachent à surveiller attentivement l'évolution à la fois du solde commercial (dont la dégradation pourrait enclencher une spirale spéculative) et des réserves de change (dont l'amenuisement rendrait difficile l'enrayement de cette spirale). Ces indicateurs entrent ainsi progressivement en ligne de compte dans la controverse et permettent aux partisans de la rigueur de plaider pour un changement de destination de l'appareil économique.

Rétrospectivement, leur argumentaire était-il fondé ? Certes, les statistiques disponibles de nos jours font effectivement apparaître un solde extérieur affichant un plus bas historique en 1982, en données nominales (c'est-à-dire en valeur). Mais, dès 1983, l'équilibre est quasiment revenu. Et, si l'on raisonne en flux commerciaux et en PIB mesuré en données réelles (c'est-à-dire en volume, voir la figure 4), il ne s'était en réalité pas si fortement dégradé. Cela tient à un phénomène, insuffisamment pris en compte, qui est que le déficit commercial français en données nominales s'est surtout creusé parce que la hausse du prix des importations françaises était plus importante que la hausse du prix des exportations, notamment du fait des dévaluations dont l'effet prix a joué avant l'effet volume, renchérisant momentanément les importations.

³² AG/5(4)/EG/241 : « Réserves de changes au 31 décembre 1982 » (7 janvier 1983).

³³ AG/5(4)/4338 : « Endettement extérieur » (24 janvier 1983).

Figure 4. Solde commercial de la France en % du PIB entre 1949 et 2017



Source : INSEE, Comptes nationaux (table 1.101 pour le calcul du solde commercial en % du PIB nominal ; table 1.102 pour la version réelle).

Ainsi, en se concentrant sur les statistiques du commerce extérieur en données nominales, les conseillers ont grossi l'ampleur du problème de la contrainte extérieure, là où des données en volume auraient limité l'inquiétude. On voit ici comment un choix d'indicateur peut participer à l'émergence d'une controverse (Jany-Catrice, 2019). La peur du déficit commercial et de l'épuisement des réserves de change va cependant jouer un rôle décisif dans la suite de l'épisode. Pourtant, l'autre itinéraire fondé sur une dévaluation d'ampleur restait envisageable. Il aurait pu permettre de redresser les échanges extérieurs. Que ce soit en 1958 ou en 1969, les dévaluations du franc avaient profondément infléchi la courbe du solde commercial, avec pour effet un rétablissement spectaculaire dans les mois suivant (voir la figure 4). Mais ces dernières avaient été bien plus fortes (-20 % et -17,5 %) que celles finalement mises en œuvre dans le cadre du SME. Les trois dévaluations forcées successives de la période 1981-1983 auront ainsi représenté, en tout, une baisse totale du cours du franc de près de -11 %³⁴. Mais elles auront été surtout vécues comme un « traumatisme », donnant lieu à une « dramatisation délibérée » (Asselain, 2018, p. 22). Dès lors, il est compréhensible que l'idée même de procéder à une forte dévaluation ait été progressivement écartée de la discussion par les partisans de la rigueur qui ont fini par imposer le maintien du franc dans le SME comme un objectif en soi de la politique économique.

L'idée selon laquelle le choix de la rigueur n'avait rien d'inévitable est d'ailleurs soulignée au gouvernement socialiste français, dès juillet 1983, par le rapport que Michel Rocard, ministre du Plan a commandé à l'économiste américain Robert Eisner. Loin de confirmer la pertinence du « tournant », les conclusions d'Eisner indiquent qu'une « obsession pour le déficit de la balance des paiements a conduit la France à prendre des mesures d'austérité peu avisées », et qu'il aurait mieux valu, selon lui, laisser flotter le franc en vue de stimuler la croissance et l'investissement (Amable, 2017, p. 117-118). À l'occasion d'une rencontre au ministère de l'Agriculture en octobre 1983, l'économiste Jean Denizet évoquait aussi ses regrets que la France n'ait pas procédé à une forte dévaluation de 15-20 % au lendemain du 21 juin 1981. Il voit dans le SME une « machine à dramatiser l'inévitable » du fait du manque de

³⁴ -3 % le 4 octobre 1981 ; -5,75 % le 12 juin 1982 ; -2,5 % le 21 mars 1983.

coordination des différentes politiques économiques en Europe. Estimant cependant que les réserves de change « se sont largement reconstituées », il affirme que, « à la fin 1983, une sortie du SME ne se traduirait pas par un glissement prononcé du franc à la baisse », rejetant ainsi les peurs liées à ces questions monétaires³⁵. Ainsi, lorsque le 21 mars 1983, F. Mitterrand entérine la politique de rigueur, la rationalité de cette décision économique est questionnée. Cependant, d'autres arguments entrent en ligne de compte pour le président, qui transparaissent bien dans ses propos de février 1983, rapportés par J. Attali : « je suis partagé entre deux ambitions : celle de la construction de l'Europe et celle de la justice sociale. Le SME est nécessaire pour réussir la première, et limite mon ambition pour la seconde » (1993, p. 399). Une fiche de conférence de presse rédigée par F.-X. Stasse et datée de septembre 1981 montre que la non dévaluation immédiate de mai 1981 a une dimension politique et diplomatique : « le Franc restera dans le SME, oasis de stabilité monétaire et symbole de coopération européenne³⁶ ». Derrière les débats économiques s'affirment aussi des enjeux symboliques et géopolitiques, et le choix de l'Europe pèse sur les orientations économiques.

3. 1983 ou l'itinéraire de la rigueur

Pour expliquer le « tournant » de la rigueur, plusieurs hypothèses se concurrencent et se complètent. La première met l'accent sur l'environnement international qui aurait nécessité un changement de politique. C'est l'hypothèse de la contrainte extérieure : confrontés à des turbulences, les pilotes auraient modifié la trajectoire de l'appareil pour éviter la tempête. La deuxième hypothèse implique une modification dans les théories économiques auxquelles adhèrent les acteurs du « tournant ». C'est l'hypothèse de la conversion idéologique : les pilotes auraient changé de manuel de navigation en cours de route. Enfin, la dernière d'entre elles pointe l'action de certains conseillers ayant opéré un travail relationnel au sommet de l'État (Lazega, 2009). C'est l'hypothèse d'un groupe d'acteurs qui aurait pris d'assaut le cockpit pour forcer l'appareil à suivre la destination qu'ils prônaient. L'analyse qui suit détaille chacune de ces hypothèses et met en évidence leur pertinence. Le « tournant » n'apparaît pas uniquement comme le fruit d'une politique imposée par l'extérieur – la contrainte s'allégeait dès 1983 –, ni comme le résultat d'une conversion de masse à une nouvelle théorie économique car les références théoriques des acteurs s'avèrent confuses, mais aussi comme une politique imposée par un groupe d'acteurs ayant réussi leur travail de conviction.

3.1. Une contrainte extérieure trop forte, ou la navigation par gros temps ?

Dans les derniers mois de l'année 1982, le nouveau cap en train de se dessiner en faveur d'une politique de rigueur ne convainc pas tous les conseillers. Dans une note, A. Boubilil continue de plaider pour l'utilisation du levier budgétaire : « rien ne s'oppose à ce que le déficit budgétaire passe de 3 à 4 % du PNB en deux ans³⁷ ». Pour lui, « les normes de progression de la masse monétaire ne doivent pas être un objectif de la politique économique mais un résultat ». E. Guigou exprime sa vive opposition à cette idée : « la somme de ce qui est dit dans cette note conduit à l'arrêt cardiaque de la France sous six mois par explosion du déficit extérieur ». F.-X. Stasse est lui aussi de plus en plus convaincu que la politique de relance doit être abandonnée : « ce scénario de sortie de crise par reprise de la croissance interne en attendant la croissance externe est, à mes yeux, une très dangereuse fuite en avant. Il conduit au FMI [Fonds monétaire international] dans les dix-huit mois qui suivent³⁸ ». Même

³⁵ AG/5(4)/EG/241 : « compte-rendu de la rencontre avec M. Denizet », annoté par E. Guigou (25 octobre 1983).

³⁶ AG/5(4)/2164 : Conférences de presse « Fiche 1 le Franc, le Mark, le Dollar » (24 septembre 1981).

³⁷ AG/5(4)/EG/241 : « Le financement de l'économie et la bataille des 200 milliards » (3 décembre 1982).

³⁸ AG/5(4)/EG/241 : « Politique économique » (10 décembre 1982).

opinion chez C. Sautter, pour qui « la pire solution est la sortie du SME, [qui] ne peut qu'aggraver le déficit extérieur et mener à une dépression de l'économie française imposée par le FMI³⁹ ».

L'argumentaire de ces partisans de la rigueur est désormais rodé : la poursuite de la relance conduit à une croissance « trop » forte qui alimente les importations et nourrit le déficit commercial, lequel menace le maintien du franc dans le SME, ce nouvel objectif implicite de certains conseillers. Le discours est conclu par la menace d'une perte de souveraineté, en agitant le spectre d'un recours au FMI. Ce discours est repris successivement par E. Guigou, F.-X. Stasse et C. Sautter qui semblent agir de concert face aux partisans de la relance.

Mais ces conseillers voient-ils juste ? La sortie du SME va-t-elle nécessairement détériorer le commerce extérieur et entraîner des attaques spéculatives à l'encontre du franc ? Pour répondre, il est indispensable de distinguer les effets d'une dévaluation sur le commerce extérieur à court et à long terme. La courbe en J que l'on peut associer aux travaux de Joan Robinson (1937) enseigne qu'une dévaluation a d'abord un effet négatif sur le commerce extérieur du fait d'un effet prix qui renchérit le coût des importations, sans que les agents économiques n'aient changé leurs habitudes de dépenses. Mais, après un délai de douze à dix-huit mois, ils modifient leurs comportements de sorte que, du point de vue du solde commercial, l'effet volume en vient à surpasser l'effet prix, avec un volume d'exportations qui augmente significativement⁴⁰ et un volume d'importations qui se réduit également (voir l'encadré 2). À court terme, les conseillers ont donc raison de souligner les risques d'une forte dévaluation suite au flottement du franc : la chute de sa valeur entraînera d'abord une dégradation du déficit extérieur, et l'intervention du FMI pourrait alors s'avérer nécessaire⁴¹. Cependant, à plus long terme, le déficit extérieur se résorberait et son financement ne devrait plus poser problème.

Encadré 2. Dévaluation, solde commercial et élasticités

Pour qu'une dévaluation finisse par redresser le solde commercial après les premiers mois de dégradation, il convient en théorie de respecter la condition dite de Marshall-Lerner concernant les élasticités-prix du commerce extérieur. Cette condition stipule que la somme des valeurs absolues de l'élasticité-prix des importations et de l'élasticité-prix des exportations soit supérieure à 1. Si ce n'est pas le cas, la dévaluation n'augmentera pas suffisamment le volume des exportations et/ou ne diminuera pas suffisamment le volume des importations, de sorte que le solde commercial sera dégradé par la dévaluation, du fait de l'effet prix sur la valeur du commerce extérieur. En s'appuyant sur les estimations de Charles, Dallery & Marie (2022), on remarque que cette condition de Marshall-Lerner n'est pas vérifiée en France pendant la période 1961-1993.

Est-ce à dire que la stratégie de l'attente prônée par les partisans de la relance ne pouvait pas réussir, les dévaluations ne permettant pas de redresser suffisamment le commerce extérieur ? En réalité, cette stratégie aurait pu réussir, mais pour une autre raison. Sébastien Charles, Thomas Dallery et Jonathan Marie (2022) évaluent également les élasticités-revenu pour le commerce extérieur, et celles-ci s'avèrent beaucoup plus élevées que les élasticités-prix : les importations françaises sont beaucoup plus sensibles aux variations du PIB qu'aux variations de prix, avec comme conséquences une hausse des importations du fait de l'accélération de la croissance suite à la relance de 1981. Réciproquement, les exportations françaises sont beaucoup plus sensibles aux variations de la croissance dans le reste du monde qu'aux variations de prix, avec comme résultat une atonie des exportations générée par la

³⁹ AG/5(4)/EG/241 : « Le franc et le commerce extérieur » (13 décembre 1982).

⁴⁰ L'efficacité d'une dévaluation à relancer les exportations dépend aussi du comportement de marge des entreprises, et il est possible que des entreprises se servent d'une dévaluation non pas pour répercuter sur leurs prix à l'international la baisse de la monnaie nationale, mais qu'elles en profitent pour redresser leurs marges.

⁴¹ Le FMI fournirait les devises nécessaires pour stopper la baisse de la valeur de la monnaie, en contrepartie de politiques d'ajustement structurel visant à éviter que le pays n'éprouve à nouveau des besoins de liquidités internationales.

récession mondiale de 1982. Cette force des élasticités-revenu contribue donc à expliquer le creusement du déficit commercial français suite à la relance de 1981, menée à contre-courant du reste du monde. Avec la stratégie de l'attente pendant un temps envisagée, il était espéré un redémarrage de la croissance dans le reste du monde qui aurait fourni un relais aux exportations françaises, précisément au moment où les effets de la relance initiale s'estompaient sur la croissance française, ralentissant ainsi le carburant des importations.

Si l'on en croit les élasticités estimées par Charles, Dallery & Marie. (2022), la stratégie de l'attente aurait donc pu fonctionner, non pas en raison de l'effet favorable des dévaluations, mais du redémarrage de la croissance dans le reste du monde (redémarrage qui a bien eu lieu *a posteriori*, voir le tableau 3)⁴².

Fin 1981, J. Vignon a d'ailleurs conscience de ce décalage temporel dans les effets de la dévaluation puisqu'à cette époque les mesures prises en octobre « n'ont pas encore pu produire leurs effets ». Mais il escompte que « l'horizon devrait s'éclaircir dans les prochains mois [...]. L'action du gouvernement portera ses fruits progressivement⁴³ ». Cette stratégie d'attente qui était aussi celle défendue par A. Boubilil reçoit *a posteriori* le soutien du rapport Eisner. Comme le note Amable (2017, p.117-119), la situation de l'économie française sur le front du chômage et de la croissance était alors comparable à celle des autres pays développés et, sur le front extérieur, « les déficits commerciaux persisteraient probablement aussi dans les autres pays ». Bruno Amable cite le rapport, qui précise que : « la France aurait été mieux servie en brandissant la menace de sortir du SME et de laisser le franc flotter. Car les nations souveraines [...] ne peuvent pas laisser évoluer leurs monnaies à l'unisson quand les politiques économiques divergent ».

L'analyse des partisans de la rigueur privilégie donc un raisonnement court-termiste sur l'évolution du commerce extérieur. *A posteriori*, on peut en effet avancer que les difficultés françaises en la matière avaient toutes les chances de n'être que conjoncturelles, alors que l'année 1983 était celle du redémarrage des économies américaine et allemande (voir le tableau 3). Déjà à contre-courant en 1982 avec une croissance beaucoup plus rapide que celles observées à l'étranger, l'économie française l'est encore en 1983, mais dans une position inversée, avec une croissance plus ralentie qu'ailleurs (1,5 % contre 7,2 % aux Etats-Unis ou 2,8 % en Allemagne de l'Ouest)⁴⁴. Ce renversement explique le rétablissement du commerce extérieur français en 1983 : les importations françaises diminuent avec le ralentissement de la croissance (-2,7 %) tandis que les exportations françaises sont nourries par l'accélération de la croissance étrangère (4,7 %).

⁴² Si la valeur estimée des élasticités-prix à l'instant t de la dévaluation ne permet pas de vérifier la condition de Marshall-Lerner, on peut cependant avancer l'hypothèse qu'une dévaluation permet des changements structurels (via une relance de l'investissement par exemple) susceptibles d'améliorer la valeur de ces élasticités-prix *a posteriori*, de sorte qu'une dévaluation pourrait quand même bénéficier au solde extérieur.

⁴³ AG/5(4)/2141 : « Conjoncture économique et sociale » (15 novembre 1981).

⁴⁴ Ce ralentissement est notamment dû à l'adoption des mesures de rigueur de juin 1982 qui, par le jeu du multiplicateur keynésien, freinent l'activité économique.

Tableau 3. Comparaison de la dynamique de l'économie et des échanges extérieurs entre trois pays

	1981	1982	1983	1984
France				
Taux de croissance du PIB réel	1,1 %	2,5 %	1,2 %	1,5 %
Taux de croissance des importations en volume	-1,4 %	3,6 %	-2,7 %	3,4 %
Taux de croissance des exportations en volume	4,9 %	-1,1 %	4,7 %	6,8 %
États-Unis				
Taux de croissance du PIB réel	2,5 %	-1,8 %	4,6 %	7,2 %
Taux de croissance des importations en volume	2,6 %	-1,3 %	12,6 %	24,3 %
Taux de croissance des exportations en volume	1,2 %	-7,7 %	-2,6 %	8,2 %
Allemagne de l'Ouest				
Taux de croissance du PIB réel	0,5 %	-0,4 %	1,6 %	2,8 %
Taux de croissance des importations en volume	-3,0 %	-0,8 %	2,7 %	5,3 %
Taux de croissance des exportations en volume	7,2 %	3,7 %	-0,5 %	8,9 %

Source : Calculs des auteurs à partir de la base de données AMECO (téléchargement des données le 27 mai 2019). Les données pour le PIB réel proviennent de la série OVG. Celles pour les importations en volume viennent de la série OMS. Celles pour les exportations sont issues de la série OXS.

Beaucoup d'indices invitent donc à penser que la stratégie de l'attente défendue par A. Boubil était réalisable du fait de l'amélioration de l'environnement international. Si nous avons de nos jours une parfaite connaissance de cette reprise de la croissance à l'étranger, ces informations n'étaient pas aussi clairement exposées à l'époque de ces débats. La politique économique est toujours immergée dans un contexte d'incertitude où les décisions se prennent sur la base d'anticipations sur l'avenir. Si des signes du redémarrage économique existaient déjà lorsqu'a été décidé le « tournant », ils étaient beaucoup moins nettement observables qu'ils ne le sont dorénavant. Aux yeux des acteurs de l'époque, il pouvait donc paraître dangereux d'attendre un redémarrage de l'économie mondiale qui aurait pu ne pas advenir. *A posteriori* cependant, ce n'est pas la contrainte extérieure seule qui a justifié l'abandon de la politique de relance.

3.2. La conversion idéologique, ou l'adoption d'un nouveau manuel de pilotage ?

Une deuxième hypothèse pour expliquer le « tournant » consiste à présumer une éventuelle conversion idéologique aux thèses libérales de décideurs politiques abandonnant les idéaux socialistes face à la réalité de l'exercice du pouvoir (Jobert & Théret, 1994). L'épisode apparaîtrait alors comme un réalignement de la France sur la doctrine en vigueur dans le monde anglo-saxon, les conseillers ayant été gagnés par les idées en vogue chez M. Thatcher et R. Reagan. Après que le « tournant » a été politiquement acté en mars 1983, des références aux principaux courants de l'économie commencent à apparaître dans les notes des conseillers. Ces réflexions sont le signe que la situation est relativement inconfortable pour eux. En effet, dès le premier plan de rigueur de juin 1982, A. Boubil avait mis en garde contre le fait que la politique économique socialiste ressemblait de plus en plus à « une politique du type Reagan-Thatcher⁴⁵ ». Il notait par ailleurs que l'exécutif se heurtait aux résistances des hauts fonctionnaires, dès le départ réticents à la politique de relance. Ainsi : « l'administration, notamment

⁴⁵ AG/5(4)/2164 : « blocage des prix et des revenus, quelques questions non résolues » (14 juin 1982).

la direction du Budget n'accepte pas les nouvelles orientations [...]. Les hommes en place ont été formés à la philosophie de nos prédécesseurs⁴⁶ ». Au moment du second plan de rigueur, la peur d'être assimilés à des partis de droite travaille certains conseillers : E. Guigou élabore un argumentaire visant à bien marquer la différence entre la nouvelle politique économique socialiste et celle menée au Royaume-Uni. Elle divise sa feuille en deux colonnes, l'une nommée « Thatcher », l'autre « Nous », puis elle dresse une liste de mesures qui différencient les deux politiques⁴⁷.

Les conseillers ne semblent donc pas être convertis au point de revendiquer le libéralisme. Au contraire, ils cherchent à marquer leur différence vis-à-vis de ce courant. Leur situation est paradoxale : d'un côté, ils se voient reprochés d'avoir abandonné la relance keynésienne au profit de la rigueur et, d'un autre ils se voient aussi accusés de mener une politique monétariste, ce dont ils se défendent. J.-B. de Foucauld, conseiller au ministère de l'Économie, se désole ainsi, dans une note, de s'entendre « taxé de "monétariste" (quand la gauche cessera-t-elle de considérer la monnaie comme une illusion ou une vilaine sorcière ?)⁴⁸ ». Cette position délicate semble surtout découler de leur difficulté à appréhender les faits économiques à partir d'une théorie clairement identifiée. En effet, dans leurs notes, les références qui y sont faites apparaissent le plus souvent confuses ou incohérentes.

C'est ce qu'illustrent les réflexions de F.-X. Stasse, qui mobilise tour à tour des théories variées, parfois contradictoires. Dans une première note, il explique que « la vérité n'est pas que la croissance crée l'emploi mais que l'emploi crée la croissance. [...] C'est l'offre qui crée la demande et non l'inverse⁴⁹ ». À travers ce raisonnement, il souscrit à une vision néoclassique plutôt que keynésienne de la causalité entre emploi et croissance. Il ajoute que « cette vision issue d'un mauvais remake de Keynes selon laquelle l'économie est un circuit hydraulique, dont les niveaux sont réglés à volonté par le robinet de la demande, est profondément erronée ». Cependant, F.-X. Stasse est-il réellement un anti-keynésien ?

Dans une autre note, il écrit que « les scénarios économiques passés ou futurs comprennent toujours un cas de figure où l'on décide d'accroître la marge de manœuvre publique par l'augmentation du déficit budgétaire et/ou de la masse monétaire. Ce cas a fait l'objet de nombreux débats théoriques entre l'école keynésienne et l'école néo-ricardienne⁵⁰ ». Puis, il se fait tour à tour partisan de l'une et de l'autre école : il est néo-ricardien lorsqu'il raisonne « à masse monétaire constante » et estime qu'une dépense publique trop élevée le sera au détriment des investissements des entreprises et des ménages ; mais il reste néanmoins keynésien lorsqu'il considère que l'inflation vient de la demande de biens et services, et non de la masse monétaire (comme chez les monétaristes).

Quant au monétarisme, F.-X. Stasse, comme J.-B. de Foucauld, en exprime un rejet clair. Il inscrit manuellement, sur une note de la direction du Trésor, la formule ironique : « vive le monétarisme science exacte⁵¹ ! », qui peut s'interpréter comme un refus de sa part de considérer que, en matière de politique économique, il puisse exister des « recettes » toutes faites à appliquer, qu'elles soient keynésiennes ou monétaristes. Il semble plutôt s'orienter à l'aide d'un ensemble de lieux communs et de

⁴⁶ AG/5(4)/4324 : note de réflexion personnelle « Le budget et le Franc » (5 avril 1982).

⁴⁷ AG/5(4)/EG/241 : sans titre, document manuscrit (mars 1983). « Thatcher : baisse du pouvoir d'achat ; pas de limite au chômage ; pression sur les seuls salariés / Nous : maintien du pouvoir d'achat des petits revenus ; baisse du chômage = un des trois objectifs du président ; action sur les salariés et non-salariés, sur le travail et le capital ».

⁴⁸ AG/5(4)/2136 : « taux de croissance de la masse monétaire envisagé pour 1984 » (18 octobre 1983).

⁴⁹ AG/5(4)/2136 : sans titre (26 mai 1983).

⁵⁰ AG/5(4)/2136 : « Financement interne de l'économie et politique monétaire » (13 décembre 1983).

⁵¹ AG/5(4)/2136 : sans titre (novembre 1983).

théories économiques approximatives marquées par l'air du temps⁵². Ainsi, quelques mois après que le « tournant » ait été entériné, il développe un long argumentaire pour expliquer « pourquoi la lutte contre l'inflation est centrale », dans lequel il décrit un monde économique nouveau, modelé par « la concurrence internationale ». Ce nouveau contexte impliquerait selon lui que les précédentes recettes de gouvernement, telles que la politique de relance budgétaire, d'inspiration keynésienne, menée par les socialistes en 1981, ne sont plus adaptées et doivent être abandonnées au profit d'un nouveau manuel de pilotage. De plus, il affirme clairement que l'objectif prioritaire de la politique économique n'est plus l'emploi mais la lutte contre l'inflation, sans pour autant mentionner un cadre théorique précis et cohérent qui le rattacherait sans ambiguïté à un courant de pensée. Cette analyse montre combien il serait délicat de vouloir conclure trop hâtivement à une « conversion » idéologique des acteurs du « tournant⁵³ ». À la lecture des archives de cabinets, il apparaît plutôt que les entourages ministériels ne sont pas animés par une théorie économique précise : les raisonnements économiques sont souvent approximatifs et les références explicites à des doctrines économiques sont rares.

3.3. Le travail relationnel d'un front de conseillers, ou la prise d'assaut du cockpit ?

Une troisième hypothèse mérite d'être avancée pour expliquer le « tournant », celle d'un groupe de conseillers parvenant à convaincre l'exécutif qu'un changement de cap est nécessaire, grâce à la force d'un travail collectif et relationnel. La cohésion de ces acteurs leur aurait permis d'emporter l'adhésion face à d'autres, moins fortement convaincus de la validité de l'une ou de l'autre des deux options politiques proposées.

Le constat d'un échec supposé de la relance et le travail argumentatif visant à imposer l'itinéraire de la rigueur se réalisent d'abord séparément, fin 1981, au sein de chaque cabinet (Élysée, Matignon, Rivoli). Puis, au cours de l'année 1982, des liens se créent entre certains conseillers de cabinets distincts, qui partagent le même diagnostic et jouent un rôle d'intermédiaires. Enfin, en 1983, les partisans de la rigueur se coordonnent pour créer un front commun inter-cabinets et s'opposer à un autre groupe informel, surnommé les « visiteurs du soir », composé de proches – amis personnels et soutiens politiques – de F. Mitterrand. Ces derniers prônent une « autre politique » (Rimbert, 2005), qui n'est pas exactement celle de la relance socialiste de mai 1981 mais qui s'appuie sur un scénario de sortie du SME qui séduit le président, et pour lequel il hésite⁵⁴.

Ce déroulement de la controverse est attesté par différents témoignages et entretiens avec de nombreux protagonistes du « tournant » (Eloire, 2020). On en trouve aussi la trace dans les archives. Tout d'abord, les conseillers de l'Élysée, on l'a vu, se sont divisés entre les partisans d'un maintien, et ceux d'un changement de cap. Début 1983, au plus fort de la controverse, alors qu'A. Boubil et C. Salzmann participent aux réunions des « visiteurs du soir » et plaident pour une sortie du SME, F.-X. Stasse met en garde le président face aux « très graves inconvénients » d'une telle décision⁵⁵. Selon lui, « contrairement aux apparences, le flottement du franc ne crée pas plus de liberté d'action : il accroît les contraintes dans l'exacte mesure où il dégrade mécaniquement notre commerce extérieur et nos prix⁵⁶ ».

⁵² Avec le recul, on ne peut que déceler des accents thatchériens chez F.-X. Stasse, quand il affirme, en mai 1983 : « Ma conviction est simple : nous laissons entendre au pays qu'il y a une alternative là où il n'y en a pas » (Asselain, 2018, p. 24).

⁵³ De même, Blancheton (2018) montre que les gouvernements socialistes français des années 1980 n'ont pas cédé à l'une des revendications majeures du nouveau manuel de politique économique : rendre indépendante la Banque centrale du pouvoir politique.

⁵⁴ AG/5(4)/4338 : manuscrit, sans titre (25 février 1983). F. Mitterrand demande à F.-X. Stasse de lui fournir « la déclaration de V. Giscard d'Estaing en date de janvier 1974 pour justifier la sortie du "serpent" européen ».

⁵⁵ *Idem*.

⁵⁶ AG/5(4)/EG/241 : « Scenarios de politique économique » (3 mars 1983).

Analyse partagée par E. Guigou, et appuyée par C. Sautter : « Je suis en plein accord. Si le franc sortait maintenant du SME, il baisserait de 10 % environ. Ceci aggraverait l'endettement extérieur », dit-il, ajoutant que cela conduirait « à un abandon de notre indépendance que je n'accepterais pas⁵⁷ ». Ils entraînent avec eux J. Attali et J.-L. Bianco : à partir de 1982, les échanges de notes se multiplient entre eux cinq⁵⁸.

Le même travail collectif et relationnel est effectué à Matignon et Rivoli, et des liens entre cabinets se construisent progressivement. Les archives de C. Sautter contiennent les notes d'un « déjeuner avec le ministre des Finances⁵⁹ », qui sont diffusées à ses collègues de l'Élysée F.-X. Stasse et E. Guigou, mais aussi, à Matignon, à J. Peyrelevade et D. Lebègue ainsi que, à Rivoli, à P. Lagayette et J.-B. de Foucauld. D'autres notes manuscrites ont été prises par C. Sautter lors d'une réunion avec J. Peyrelevade⁶⁰. E. Guigou a, quant à elle, conservé sept pages de notes prises lors d'un déjeuner avec J. Peyrelevade et P. Lagayette⁶¹. C'est donc un front inter-cabinets de conseillers, unis autour de l'objectif commun d'empêcher la sortie du SME et d'imposer la politique de rigueur, qui se construit progressivement. Un élément frappant concerne l'homogénéité sociale de ces acteurs, qui tranche avec celle des « visiteurs du soir ». Alors que le groupe de ces « visiteurs » est composé de personnalités aux propriétés sociales variées : des ministres (L. Fabius, P. Bérégovoy, J.-P. Chevènement, G. Defferre), de conseillers élyséens (A. Boubilil, A. Rousselet, C. Salzmann), et de patrons du privé (J. Riboud, PDG de Schlumberger et J.-J. Servan-Schreiber, fondateur du Centre mondial informatique et ressource humaine), le groupe des conseillers apparaît comme beaucoup plus homogène socialement, la plupart appartenant à la même génération, ayant moins de 40 ans et appartenant aux grands corps d'État après avoir fréquenté les grandes écoles⁶². Un phénomène d'homophilie sociale (Eloire, 2020) semble avoir, ici, facilité la diffusion de l'opinion favorable à la rigueur, et la réalisation d'un travail relationnel efficace qui a achevé de vaincre la réticence initiale de F. Mitterrand à cette politique économique.

Conclusion

Le 21 mars 1983, F. Mitterrand décide que le franc restera dans le SME, et assume la politique de rigueur. Le « tournant » est pris et ne sera plus remis en cause. Un second plan de rigueur est établi, dont le contenu s'aligne sur ce qui se pratique à l'étranger⁶³. Cet article montre que ce changement de cap ne semble totalement imputable ni à l'environnement international, puisque la contrainte extérieure se relâche en 1983, ni à une éventuelle conversion idéologique libérale et monétariste, puisque les archives n'attestent pas clairement l'existence d'une telle pensée dans les justifications des acteurs. L'analyse met cependant en lumière l'existence d'un travail collectif et relationnel de la part de certains conseillers, socialement homogènes, pour imposer la rigueur. Ce travail a pu être d'autant plus efficace que le sommet de l'exécutif goûtait peu les débats économiques, et que la cohésion apparente des partisans de la rigueur a pu emporter l'adhésion de F. Mitterrand. La prise de décision en matière de politique économique n'est jamais simple à analyser. Il est rare qu'on puisse l'attribuer à un facteur bien précis. Dans le cas du « tournant » de la rigueur, la controverse a impliqué l'usage de stratégies

⁵⁷ AG/5(4)/4338 : sans titre (10 janvier 1983).

⁵⁸ Comme le prouvent leurs archives : AG/5(4)/2164, AG/5(4)/2136, AG/5(4)/EG/241.

⁵⁹ AG/5(4)/4324 : prévisions économiques et parité franc/dollar (21 octobre 1982)

⁶⁰ AG/5(4)/4338 : sans titre (février 1983)

⁶¹ AG/5(4)/EG/241 : sans titre (4 mars 1983)

⁶² Données sociodémographiques issues des notices du *Who's Who in France*, dont nous avons consulté les éditions de 1983-1984 et 1987-1988.

⁶³ Ce nouveau dispositif comprend trois volets : 1) réduire les paiements en devises ; 2) consommer moins ; 3) développer l'épargne (« Programme d'ordre économique, financier et social », AG/5(4)/2164).

traditionnelles (dénoncer l'exceptionnalité française, changer les objectifs à atteindre, biaiser en retenant certains indicateurs plutôt que d'autres, etc.), mais, au bout du compte, la prise de décision en matière de politique économique peut difficilement relever d'un seul facteur. Il s'agit d'un art au sens de John Neville Keynes, et il est toujours délicat d'objectiver les inspirations de l'artiste...

Par ailleurs, au-delà du cas étudié, l'article souligne aussi l'intérêt d'un travail interdisciplinaire lorsqu'il s'agit d'analyser la politique économique, qui apparaît alors comme le fruit de décisions dont la compréhension mêle des facteurs économiques et sociaux. Le recul historique permet en effet à l'économiste de restituer le contexte macroéconomique et la trajectoire empruntée par la France et ses partenaires à cette époque, ainsi qu'au sociologue de reconstituer les représentations sociales de l'économie et les stratégies relationnelles des acteurs.

Finalement, même si la conjoncture économique a énormément évolué depuis les années 1980, avec l'approfondissement du processus d'intégration économique européen, relire la controverse de 1981-1983 n'est pas sans ouvrir une perspective sur les enjeux actuels. En effet, la teneur des débats de l'époque se révèle d'une inattendue actualité, l'euro ayant simplement remplacé le franc, et le tabou d'une sortie de la monnaie unique celui de la sortie du SME.

Références bibliographiques

- Amable B. (2017), *La résistible ascension du néolibéralisme. Modernisation capitaliste et crise politique en France (1980-2020)*, Paris, La Découverte.
- Asselain J.-C. (2001), « L'expérience socialiste face à la contrainte extérieure (1981-1983) », in Berstein S., Milza P. & J.-L. Bianco (dir.), *François Mitterrand. Les années du changement 1981-1984*, Paris, Éditions Perrin, p. 400-429.
- Asselain J.-C. (2018), « L'incartade socialiste de 1981 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 138, n° 2, p. 17-31.
- Attali J. (1993), *Verbatim I. 1981-1986*, Paris, Fayard.
- Blancheton B. (2018), « L'impossible réforme de la Banque de France dans les années 1980. L'autonomie repoussée », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 138, n° 2, p. 79-92.
- Charles S., Dallery T. & J. Marie (2019), « Has French Budgetary Policy Since the 1970s Been Truly Keynesian? », *Review of Keynesian Economics*, vol. 7, n° 1, p. 75-93.
- Charles S., Dallery T. & J. Marie (2022), « The Slowing of Growth in France: an Interpretation based on Thirlwall's law », *Journal of Post Keynesian Economics*, vol. 45, n° 1, p. 100-129.
- Descamps F. & L. Quennouëlle-Corre (2018), « Le tournant de mars 1983 a-t-il été libéral ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 138, n° 2, p. 5-15.
- Descamps F. (2018), « Les technocrates du ministère des finances et le tournant de la rigueur de 1983. Conversion libérale ou idéologie gestionnaire ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 138, n° 2, p. 33-47.
- Duchaussoy V. (2011), *La Banque de France et l'État (1978-1984) : enjeux de pouvoir ou résurgence du mur d'argent ?*, Paris, L'Harmattan.
- Eloire F. (2020), « Le "tournant de la rigueur" comme processus régulateur. Étude d'une décision de politique économique », *Revue française de sociologie*, vol. 61, n° 2, p. 207-241.
- Fonteneau A. & Gubian A. (1985), « Comparaison des relances françaises de 1975 et 1981-1982 », *Revue de l'OFCE*, n° 12, p. 123-156.

- Fonteneau A. & Muet P.-A. (1983), « La politique économique depuis mai 1981 : un premier bilan », *Revue de l'OFCE*, n° 4, p. 53-80.
- Fulla M. & M. Tracol (2015), « Penser la crise », in Castagnez N. & Morin G. (dir.), *Le Parti socialiste d'Épinay à l'Élysée 1971-1981*, Rennes, PUR, p. 261-276.
- Fulla M. (2016), *Les socialistes français et l'économie (1944-1981). Une histoire économique du politique*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Fulla M. (2017), « Des élus godillots ? Les députés socialistes face aux nationalisations de 1981-1982 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 133, n° 1, p. 71-82.
- Fulla M. (2018), « Quand Pierre Mauroy résistait avec rigueur au "néolibéralisme" (1981-1984) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 138, n° 2, p. 49-63.
- Gayon V. (2017), « Le keynésianisme international se débat. Sens de l'acceptable et tournant néolibéral à l'OCDE », *Annales HSS*, vol. 72, n° 1, p. 121-164.
- Halimi S. (1992, [2000]), *Quand la gauche essayait*, Paris, Arléa.
- Hall P. A. (1987), « The Evolution of Economic Policy under Mitterrand », in Ross G., Hoffmann S. & S. Malzacher, *The Mitterrand Experiment : continuity and change in modern France*, Cambridge, Oxford University Press, p. 54-72.
- Jany-Catrice F. (2019), *L'indice des prix à la consommation*, Paris, La Découverte.
- Jobert B. & Théret B. (1994), « France : La consécration républicaine du néo- libéralisme », in Jobert B. (dir.), *Le tournant néo-libéral en Europe*, Paris, L'Harmattan, p. 21-85.
- Kaldor N. (1971), « Conflicts in National Economic Objectives », *The Economic Journal*, vol. 81, n° 321, p. 1-16.
- Keynes J. N. (1891), *The Method and Scope of Political Economy*, London, MacMillan.
- Lazega E. (2009), « Théorie de la coopération entre concurrents : organisations, marchés et réseaux », in Steiner P. & Vatin F., *Traité de sociologie économique*, Paris, PUF, p. 533-571.
- Lebaron F. (2009), « La formation des économistes et l'ordre symbolique marchand », in Steiner P. & F. Vatin, *Traité de sociologie économique*, Paris, PUF, p. 249-288.
- Margairaz M. (2001), « L'ajustement périlleux entre relance, réforme et rigueur », in Berstein S., Milza P. & J.-L. Bianco (dir.), *François Mitterrand. Les années du changement 1981-1984*, Paris, Perrin, p. 344-384.
- Margairaz M. (2009), « L'Élysée et la politique industrielle en question : politique de l'architecte ou du pompier ? », in Berstein S., Casanova J.-C. & J.-F. Sirinelli (dir.), *Les années Giscard : la politique économique 1974-1981*, Paris, Armand Colin, p. 104-110.
- Margairaz M. (2010), « La faute à 68 ? Le Plan et les institutions de la régulation économique et financière : une libéralisation contrariée ou différée ? », in Margairaz M. & D. Tartakowsky (dir.), *1968, entre libération et libéralisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 41-62.
- Monnet E. (2015), « La politique de la Banque de France au sortir des Trente Glorieuses : un tournant monétariste ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 62, n° 1, p. 147-174.
- Morin F. (2020), *Quand la gauche essayait encore. Le récit inédit des nationalisations de 1981 et quelques leçons que l'on peut en tirer*, Montréal, Lux.
- Parti socialiste (1981), *110 propositions pour la France*.
- Parti socialiste (1980), *Projet socialiste pour la France des années 1980*, Edition du P.S.

Rimbert P. (2005), *Libération : de Sartre à Rothschild*, Paris, Raison d'agir.

Robinson J. (1937), *Introduction to the Theory of Employment*, London, MacMillan.

Simon P. (2014), « Metz : un congrès à méditer », *Fondation Jean Jaurès*. URL : <https://jean-jaures.org/nos-productions/metz-un-congres-a-mediter>, dernière consultation le 28/02/2023.

Thirlwall A. P. (1979), « The Balance of Payments Constraint As an Explanation of International Growth Rate Differences », *BNL Quarterly Review*, vol. 32, n° 128, p. 45-53.

Vesperini J.-P. (1993), *L'Économie de la France sous la V^e République*, Paris, Économica.

Warlouzet L. (2018), « Le spectre de la crise financière française de 1983. Influences et solidarités européennes », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 138, n° 2, p. 93-107.